**Pénurie... Stop ou encore ?**

**Année après année, elle s’accentue... Année après année, nous la dénonçons… Année après année, on nous promet des solutions… De quoi parle-t-on ? Mais de la pénurie des enseignants, voyons !!!**

Selon la définition du Larousse, la pénurie est «le manque de ce qui est nécessaire». Excellente nouvelle : les enseignants sont nécessaires. Ce n’est donc pas demain qu’on les remplacera par des machines. Ce sera probablement la seule bonne nouvelle de cet éditorial.

En effet, il n’y a pas de quoi se réjouir. Plusieurs articles parus dans la presse ces dernières semaines nous rappellent que la pénurie n’est pas endiguée. Que du contraire, elle s’accentue au fil des années scolaires. Si l’on en croit l’enquête (non scientifique) réalisée par la FAPEO (Fédération des associations de parents de l’enseignement officiel), 192 heures de cours ne seraient pas dispensées sur une année scolaire, ce qui correspondrait à 6 semaines de cours. La pénurie n’épargne aucun réseau, et certaines fonctions jusqu’à présent épargnées viennent s’ajouter à une liste déjà (trop) longue.

Dans le même temps, les filières pédagogiques des Hautes Ecoles n’auraient jamais connu autant de succès. Encore faudrait-il qu’une fois diplômés, les jeunes enseignants intègrent une fonction dans l’enseignement et, s’ils le font, qu’ils y restent !

Partant de ce constat, tout le monde y va de son grain de sel : les parents sont mécontents, les élèves grincent des dents, les directions crient au secours et les Pouvoirs organisateurs s’insurgent !

Et les enseignants dans tout ça ? Et bien, ils souffrent. Premièrement, parce que la pénurie engendre chez eux du stress et augmente leur charge de travail, mais aussi parce que la majorité d’entre eux culpabilisent lorsqu’ils sont dans l’obligation de s’absenter. Rappelons qu’une autre (récente) enquête démontrait qu’un grand nombre d’enseignants se rendaient au travail bien que couverts par un certificat médical ou que, lorsque leur guérison n’était pas acquise, ils reprenaient le chemin de l’école pour éviter de mettre l’institution dans l’embarras ! En tout cas, une chose est certaine, parmi l’ensemble des fonctionnaires, ce n’est pas dans l’enseignement que l’on constate le plus grand nombre d’absences pour maladie.

Quel remède à ce mal ? La Ministre Désir, bien consciente du problème, a fait de la lutte contre la pénurie SA priorité. Mais pour l’instant, rien ne filtre. Tout au plus a-t-on appris que l’Administration lui aurait préparé une série de mesures qui seront d’application dès la rentrée de septembre prochain. Nous devrions être très rapidement invités à la table des négociations. Soyons clairs dès le départ : pour la CSC-Enseignement, il sera inapproprié de remettre en cause le décret «Titres et fonctions». Nous avons bien conscience que certains de nos partenaires en rêvent. Autonomie, quand tu nous tiens !!!

Pour le reste, il sera indispensable de pouvoir mettre sur la table (et sans tabous) tout ce qui permettra de remédier à cette pénurie. Citons entre autres (et la liste est loin d’être exhaustive) :

- l’attractivité du métier ;

- de meilleures conditions de travail (taille des classes,…) ;

- une stabilité accrue pour les membres du personnel temporaires ;

- un partage du temps de travail qui permettrait aux enseignants de pouvoir souffler ;

- la création d'écoles dans certaines régions ;

- la mise en valeur des métiers de l’enseignement ;

- ….

Il y a du pain sur la planche, et si nous voulons aboutir, il faudra que les mesures retenues ne soient pas ponctuelles et qu’elles tiennent compte de ceux qui sont les premiers concernés : les enseignants.

Nous serons là pour le rappeler.

 Roland Lahaye